

Mise à l'enquête publique

Conformément à la loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions du 2 décembre 2008, Gruyère Energie SA, Rue de l'Etang 20, 1630 Bulle, met à l'enquête publique

du 15 janvier 2022 au 28 janvier 2022

Route d'Humilimont – Développement du réseau de chauffage à distance.

Les plans peuvent être consultés au secrétariat communal de Marsens durant le temps de l'enquête.

Toute opposition ou observation dûment motivée doit être adressée par écrit au Conseil communal de Marsens jusqu'au **28 janvier 2022**.

Le Conseil communal

Marsens, le 14 janvier 2022